

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la Convocation :	13 novembre 2024
Date de publication :	26 novembre 2024
Conseillers en exercice :	11
Présents :	8
Votants :	8

Le 25 novembre 2024
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOFFEL - Lysiane PY - Myriam PETHITHORY (arrivée à 18 h20) - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Olivier CARREY - Gérard BOICHOT formant la majorité des membres en exercice.

<u>Résultat du vote</u>
- Pour : 8
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Absents excusés : Mme - Céline SCHWARTZ
M Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

**OBJET: Convention Monsieur LAHOUSSE et Madame BERNARD / Commune de Dasle :
stationnement PARKING vestiaires du stade**

Le Maire présente au Conseil Municipal la convention entre l'entreprise MAELUC Burger représentée par M. LAHOUSSE Christophe / BERNARD Vanessa et la commune de Dasle L'objet de la convention est la mise à disposition temporaire d'un emplacement sur le parking des vestiaires du stade, situé 7 rue de la Gare à Dasle au profit de l'entreprise MAELUC Burger pour l'installation d'un Food Truck.

L'exposé étant fait, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- accepte les termes de la convention
- autorise Madame le Maire à signer la convention

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 26 novembre 2024




Madame le Maire,
Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 27/11/2024

Reçu en préfecture le 27/11/2024

Publié le 27 NOV. 2024

ID : 025-212501969-20241125-DCM_2024_55-DE